

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Arrêté du 2 janvier 2020 fixant au titre de l'année 2020 le nombre de postes offerts au concours de recrutement des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'éducation nationale

NOR : *MENH1937751A*

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse en date du 2 janvier 2020, le nombre de postes offerts, au titre de l'année 2020, au concours de recrutement des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'éducation nationale est fixé à 600.